

**Un(e) chargé(e) de mission en CDD pour son  
Département Expérimentations, développement, outils et méthodes**

**L'AGENCE NATIONALE**  
POUR L'AMÉLIORATION  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé du travail ([www.anact.fr](http://www.anact.fr)). Dans le cadre des missions qui lui sont confiées en application de l'article L. 4642-1 du code du travail, l'Anact conduit des actions visant à agir sur les éléments déterminants des conditions de travail, notamment les facteurs organisationnels et les relations professionnelles, en vue de leur amélioration.

L'Anact s'appuie sur des associations régionales paritaires ayant pour objet l'amélioration des conditions de travail (Aract). Elles constituent avec l'agence un réseau structuré et fédéré par une charte. Chaque association décline, en région, les missions énumérées à l'article R. 4642-1. L'agence assure la coordination et le pilotage du réseau.

**Le département EDOM** (Expérimentations, développement, outils et méthodes) conduit des projets sur le champ des conditions de travail. Ils sont le plus souvent en partenariat avec un ou plusieurs acteurs nationaux (branches professionnelles, ministères, organismes de prévention...), et en intervenant conjointement avec plusieurs Aract. Le principe des expérimentations, dont la durée varie entre 12 et 36 mois, est de tester aux côtés des entreprises ou établissements publics des méthodes pour optimiser la prévention et améliorer la qualité de vie au travail. L'objectif est de modéliser les outils et démarches expérimentés dans une perspective de déploiement à plus grande échelle, c'est à dire avec un plus grand nombre d'entreprises et de nouveaux partenaires notamment territoriaux. Un poste de chargé de mission est ouvert au sein de ce département afin de promouvoir ce type d'expérimentations avec les établissements de santé.

**Les missions principales confiées**

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du responsable de département et en lien avec les autres membres de l'équipe Edom ainsi que les collègues des Aract, le-la chargé(e) de mission devra :

- Participer au pilotage national du projet avec les collègues du ministère de la Santé et de la Haute autorité de santé (HAS) ;
- Co-animer (avec un(e) autre chargé(e) de mission) le réseau des Aract impliquées dans les expérimentations auprès des établissements de santé, les aider à mutualiser leurs travaux et productions méthodologiques ; afin de les mettre à disposition des établissements n'ayant pas participé aux expérimentations et de tout acteur pouvant faciliter ce déploiement ;
- Contribuer aux travaux et à l'organisation des réunions de l'Observatoire de la qualité de vie au travail du ministère de la santé ; ainsi qu'aux déploiement des actions qui en seraient issues
- Anticiper dans la conduite de l'expérimentation les supports de transfert utiles dans la phase de déploiement.

**Formation, expérience professionnelle et compétences**

Issu(e) d'une formation supérieure BAC+5, le-la candidat(e) justifie d'une expérience d'environ 10 ans dans le champ du conseil ou de l'étude-action en relation avec les entreprises et structures publiques.

Compétences et connaissances requises :

- Animation de réunions aussi bien techniques (méthodes d'intervention en entreprises), qu'institutionnelles (organisations professionnelles, services ministériels, ARS...);
- Rédaction de notes, articles et tout support de valorisation, capitalisation de travaux d'interventions en entreprises ;
- Analyse des situations des établissements de santé (diagnostics conditions de travail, enjeu qualité des soins, qualité du dialogue social) et accompagnement de démarches d'amélioration ;
- Connaissance des outils et méthodes de prévention des risques psychosociaux et des démarches d'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- Connaissance des métiers, des enjeux en matière de conditions de travail et de dialogue social dans le secteur de la santé et du médico-social.

**Conditions de recrutement**

- Contractuel de la Fonction Publique : CDD 16 à 18 mois (en fonction de la date du recrutement) ;
- Poste basé à Lyon. Déplacements France entière ;
- Rémunération en référence à la grille des chargé(e)s de mission<sup>Gr1</sup>, en fonction de l'expérience (36 à 43 K€ maxi).

**Candidature à adresser par mail avant le 10 juin 2018, sous la référence «Cdd Edom sectoriel 2018»**

à Michel Anger, Responsable du Département Ressources humaines ([m.anger@anact.fr](mailto:m.anger@anact.fr)).

- ANACT : 192 avenue Thiers CS 800 31 69457 Lyon cedex 06 -